

ARRONDISSEMENT ET CANTON DE CHATEAU~THIERRY

COMMUNE DE GLAND

BULLETIN d'INFORMATION MUNICIPAL

**JUIN 2013** 

### **Sommaire:**

#### P.2 - LE MOT du MAIRE P.2 - ACTUALITES

Recensement - Foyer Rural Salle Ecole - Jumelage Rythmes scolaires Voisins Vigilants

# P.5 - LA MAIRIE en ACTION

Budget communal – Fiscalité locale- Formation Réalisations 1<sup>er</sup> semestre Réalisations 2<sup>ème</sup> semestre

#### P.10 - MAIRIE PRATIQUE

Ouverture d'été de la Mairie Transports scolaires Extraits de naissance Nouveaux Glanois Etat civil 1<sup>er</sup> semestre 2013

#### P.11 - MAIRIE INFIRMIERE

Règlement City Stade Conciliateur de justice Construire, rénover, agrandir Préservons l'environnement Déchèterie

## P.12 - MAIRIE RALEUSE

Incivilités - Chiens

# P.12 - MANIFESTATIONS et ANIMATIONS

Père Noël - Vœux du Maire Loto de la St Valentin - 8 mai Randonnée pédestre 1<sup>er</sup> mai Les 4 Feuilles - Fête de la Musique - 14 juillet -Brocante 2013

#### P.15 - ACTIVITES REGULIERES

Gym – Bibliothèque - Marche Yoga

P.16 - PAGE d'HISTOIRE

# CE N'EST PAS TOUJOURS FACILE...



MAIS ON TIENT BON ...

ET LES PROJETS
VOIENT LE JOUR!

## LE MOT DU MAIRE



BETON,
BITUME...

Et pour ajouter une touche poétique quelques FLEURS

Béton pour le foyer rural qui verra prochainement la réalisation d'allées de circulation ainsi qu'une aire de lavage pour les containers d'ordures ménagères mais aussi rajeunissement intérieur lié à la mise en conformité des accès.

Bitume et cailloux pour reboucher les dégâts occasionnés par l'hiver sur nos chaussées et trottoirs.

Bitume pour reprofiler le carrefour de la rue d'En Bas et de la rue des Olivettes.

Bitume sur quarante mètres linéaires pour le chemin rural de Molignon.

Bitume pour la rue de la Rivière et la rue de Château-Thierry (côté Mont Saint Père) suite aux travaux de remplacement du collecteur des eaux usées.

Bitume pour la rue de Rome et la rue du Carrefour(en partie) lorsque les travaux d'enfouissement des réseaux aériens seront réalisés.

Végétaux et fleurs, pour activer l'arrivée du printemps ou de l'été, on ne sait plus trop, aux accès de notre village.

Fleurs habituelles pour les jardinières et diverses suspensions qui sont disséminées dans notre agglomération.

Arbustes, végétaux divers et arbres viendront à l'automne stabiliser les talus et décorer les alentours du city-stade Guy MALETTE.

Voici une partie du programme visible qui permet à chaque concitoyen de savoir si le Conseil Municipal est toujours actif mais l'autre partie, qui se traduit par une multitude de tâches administratives, est invisible. Sachez toutefois qu'une étude récente sur la gestion des communes (consultable sur internet) attribue à GLAND (02) la note de 19 sur 20.

Vous trouverez dans les pages qui suivent le détail de ces réalisations auxquelles j'associerai nos employés communaux, les Elus et surtout les bénévoles qui nous aident mais aussi ceux qui entretiennent leur trottoir ou le massif de fleurs communal.

Un grand merci à vous et bonnes vacances ensoleillées à toutes et tous.

**G. PELAMATTI** 

## **ACTUALITES**

#### RECENSEMENT

En janvier-février, nos deux agents recenseurs vous ont rendu visite. Les résultats, transmis à l'INSEE, nous laisse à penser qu'à ce jour, la population de notre village a passé la barre des 500 habitants. Nous attendons le chiffre officiel...

Si cela se confirme, nous ne pourrions que nous féliciter de ce développement, mais le changement de catégorie dans la classification des villes et villages aura des conséquences sur notre vie locale.

Dès mars 2014, vous aurez à élire non plus 11 mais **15 conseillers municipaux**. Avis aux amateurs ! N'hésitez pas à en parler, à vous informer auprès des membres de l'équipe actuelle.

Dès 2014, les dotations de l'Etat pour le fonctionnement des finances communales (reversement d'une partie de vos impôts locaux) vont augmenter légèrement.

Dès 2014, mais c'est le revers de la médaille, les montants minima pour obtenir des subventions de l'Etat entre autres, seront plus élevés.

Une nouvelle donne et aussi de nouveaux défis à relever...

## FOYER RURAL

## **INVITATION**

Dans un foyer rural entièrement rénové par les membres du foyer et de la municipalité, nous vous invitons à venir (re)découvrir ce cadre de vie associatif et familial le :

## Samedi 13 juillet 2013 - à 17 heures -

Nous profiterons de ce moment pour le dédier à Monsieur Marcel HUSSON, maire de GLAND de 1959 à 2001, en dévoilant une plaque commémorative à sa mémoire.



Marcel Husson et son équipe du moment (1983-1989) ont conçu et réalisé ce foyer. Inauguré le 23 avril 1988, il est notre fierté.

## SALLE de L'ECOLE

## **INVITATION**

## 100 ans d'école à GLAND

Tous les anciens élèves de l'école de GLAND, et leurs familles, sont conviés à effectuer leur rentrée scolaire dans la salle de classe du bas le :

## Samedi 7 septembre 2013 - à 15 heures -



A cette occasion sera dévoilée une plaque à la mémoire de Sadi PINTELON (instituteur, secrétaire de mairie de 1945 à 1967) auquel sera dédiée cette salle.

La famille de Monsieur PINTELON ainsi que la municipalité vous présenteront une rétrospective sous forme de photos, film et souvenirs divers depuis 1900 jusqu'à 2005, année de fermeture définitive de l'école.

Bien entendu, les invités d'honneur seront les enseignants qui ont martyrisé des générations de galopins.

Cette réunion en toute simplicité, selon le souhait de la famille, sera l'occasion de revivre un passage obligé et inoubliable dans notre école.

#### **JUMELAGE**

L'aventure continue ! Cette fois-ci, nous avions souhaité élargir les échanges à l'ensemble des habitants de nos deux villages.

Un groupe de Glanois a donc rendu visite les 15 et 16 juin derniers à nos amis Glandinois. Ce fut l'occasion de retrouvailles ou rencontres, découvertes de Gland et pour tous de nouveaux lieux dans les environs :

Le village médiéval de Noyers sur Serein, le château renaissance italienne d'Ancy le Franc, la traversée des bois de Gland pour nous rendre la forge de Cruzy le Chatel, un ancien atelier de menuiserie et charronnerie, et bien sûr, incontournable, la visite de la cave Y. Vocoret spécialisée dans la production de Châblis.

Mais nous avions aussi plusieurs cérémonies officielles au programme :

Les noces de cuir de notre jumelage :



La remise officielle de la tondeuse autoportée :



La fondation de la Confrérie des Ecureuils avec l'intronisation par les Grands Maîtres Sandrine NEYENS et Gérard PELAMATTI de ses premiers membres ayant réussi les tests intellectuels, olfactifs et gustatifs :



Le tout dans la bonne humeur et la convivialité. Rendez-vous est déjà pris pour un prochain échange.

#### RYTHMES SCOLAIRES

## **RENTREE SCOLAIRE 2013**

Mise en place des nouveaux rythmes.

Les mairies de Brasles et de Gland ont décidé conjointement de choisir l'application des nouveaux rythmes dès la rentrée 2013.

En clair, une nouvelle organisation sur la semaine :

- 24 h de classe réparties sur 5 jours.
- 4 jours à 5h30 de classe + 3h le mercredi matin.
- 2h de pause le midi.
- 1h d'APC (activités pédagogiques complémentaires = soutien) si nécessaire.
- 45 mn d'activités périscolaires.

Parents, vous avez reçu à cette occasion une lettre vous informant des actions qui seront mises en place dans le cadre des activités périscolaires. Il est indispensable de rendre le « COUPON REPONSE » le plus vite possible (école ou mairie) pour besoins permettre d'anticiper les notamment en termes de personnel d'encadrement.

## Pour information:

- Ces activités sont totalement gratuites pour les familles. Les coûts engendrés sont entièrement à la charge des municipalités.
- La participation aux activités périscolaires n'est pas obligatoire mais dans ce cas vous devez venir chercher votre enfant à la sortie des classes. L'inscription aux activités vaut engagement pour le trimestre.

#### « VOISINS VIGILANTS »

La Mairie de Gland a signé le protocole « Voisins Vigilants » avec la gendarmerie de Château-Thierry – Condé en Brie.

## De quoi s'agit-il?

Face à la recrudescence des vols dans la Vallée de la Marne (plus de 100 cambriolages depuis janvier 2013) la gendarmerie sollicite l'aide des habitants pour contrer les malfaiteurs.

Il ne s'agit pas de se substituer aux forces de police ni faire de la délation, mais seulement de les **informer** en téléphonant au 17 directement ou à des personnes référentes dans le village (pour le moment le maire ou ses adjoints) qui transmettront l'information.

## Quand le faire?

Il ne s'agit pas d'épier le voisinage en permanence bien entendu mais seulement si par hasard vous remarquez des activités « inhabituelles » : Passage au ralenti de véhicules inconnus en maraude, visiteurs incongrus, allées et venues dans une propriété fermée, etc.

Ces informations si anodines soient-elles peuvent se révéler fort précieuses à la gendarmerie qui réagira en conséquence (envoi de patrouille, surveillance renforcée sur certains secteurs, etc.). C'est sur la base de ces renseignements que la gendarmerie a réussi à appréhender plusieurs bandes qui écumaient le secteur.

Ceci ne vous dispense pas de prendre quelques précautions lorsque vous vous absentez : Fermez portes et fenêtres, porte de garage, volets, évitez de laisser des objets dans les jardins (outils, tondeuses, etc.) prévenez vos voisins et, si vous le souhaitez, la gendarmerie, de votre départ en vacances...

C'était l'objet de la réunion du 4 juin dernier au Foyer Rural de Gland.

## LA MAIRIE EN ACTION

#### **BUDGET COMMUNAL**

Avril est le mois du printemps mais aussi celui du budget. C'est l'heure de vérité pour l'année écoulée, 2012 en l'occurrence, mais aussi l'heure du « grand écart » entre les projets envisagés et les possibilités financières de la Commune.

C'est aussi le moment de féliciter Florence BARBIER, notre secrétaire mais aussi grande argentière qui assure une gestion pointue des finances communales au jour le jour.

## Bilan année 2012:

(Appelé compte administratif : il s'agit uniquement des recettes et dépenses de l'année 2012)

## **Investissements:**

| Recettes:     | 118 170,69 € |
|---------------|--------------|
| Dépenses :    | 193 363,84 € |
| Déficit : (-) | 75 193,15 €  |

#### Fonctionnement:

| Recettes:      | 241 967,21 € |
|----------------|--------------|
| Dépenses :     | 199 041,87 € |
| Excédent : (+) | 42 925,34 €  |

## Balance générale 2012 :

Déficit net : (-) 32 267,81 €

## Il n'y a rien d'anormal dans ce bilan :

C'est la résultante des gros investissements faits en 2012 (City Stade, rampe PMR mairie et voirie) et du retard des versements de certaines subventions (Fond Départemental de Solidarité pour les travaux de voirie entre autres)

#### Résultats 2012:

(Appelé compte de résultats : il intègre les reports de l'année 2011. Il donne le montant exact de la « cagnotte »

municipale. C'est l'état de notre portemonnaie au 31/12/2012)

## <u>Investissements:</u>

Report 2011 : -7 372,85 € CA 2012 : -75 193,15 € Résultat 2011 (déficit) : -82 566,00 € (+ reste à réaliser de 0,00 €)

## Fonctionnement:

Report 2011 : 201 860,67 € CA 2012 : 42 925,34 € Résultat 2012 (Excédent) : **220 786,01** €

## Résultat général 2012 :

Excédent net : (+) 138 220,01 € (En clair, les finances sont saines et nous avons une bonne capacité d'autofinancement)

## **Budget primitif 2013:**

#### <u>Investissements</u>:

Recettes = Dépenses : 251 046,00 €

Fonctionnement:

Recettes = Dépenses : 388 093.70 €

## Budget global 2012 de la commune :

Recettes : 639 139.70 € Dépenses : 639 139.70 €

(Voté en équilibre sur décision du Consei) Municipal mais ce n'est pas une obligation. Seule la section investissement doit être en équilibre)

#### FISCALITE LOCALE

Compte tenu de la situation actuelle, de l'augmentation des bases d'imposition de 2,9 %, des augmentations prévisibles des taux intercommunaux, départementaux et régionaux, de nos besoins en financement pour 2013, le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition 2012 pour 2013. Non, il ne s'agit ni d'une erreur ni d'une mesure électorale! Ce fut déjà le cas en 2009. Nous sommes toujours bien en deçà des taux moyens appliqués...

| <u>En %</u> 2012    |       |       | Taux  | Taux     |
|---------------------|-------|-------|-------|----------|
|                     | 2012  | 2013  | moyen | moyen    |
|                     | 2012  | 2013  | Aisne | national |
|                     |       |       | 2012  | 2012     |
| Habitation          | 10,17 | 10,17 | 25,09 | 23,83    |
| Foncier<br>bâti     | 10,29 | 10,29 | 21,62 | 20,04    |
| Foncier<br>non bâti | 15,53 | 15,53 | 31,20 | 48,79    |

### **FORMATION**

Ça ne se voit pas, on n'en parle pas mais élus et employés communaux se forment régulièrement en participant aux stages organisés par l'Association des Maires de France (AMF), le Centre National de la Fonction Publique Territoriale et le Fil de la Meulière: formations administratives (budget, urbanisme, cimetière, état civil, etc.), techniques (plomberie, électricité, entretien des espaces verts, des bâtiments, etc.) et diplômantes (préparation aux concours et examens).

C'est ainsi que Florent MALETTE a réussi l'examen professionnel d'adjoint technique première classe en 2012 et occupe maintenant cette fonction au sein de la commune depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

## REALISATIONS 1er semestre 2013

# - <u>Fleurissement des entrées de village et</u> renouvellement des massifs :

Comme chaque printemps, l'équipe des bénévoles sous la houlette de Murielle Philippon et de Florent Malette a procédé au renouvellement des fleurs des massifs et jardinières qui ornent l'ensemble de notre commune. Merci à ceux qui soignent nos plantations parfois quotidiennement.

Vous avez pu le voir également, les entrées de village ont désormais leur massifs floraux spécifiques. Les plantes

ont été fournies par les pépinières Carré qui nous ont aidés de leurs conseils avisés mais les planteurs étaient tous Glanois.



Merci à nos jardiniers bénévoles.

# - <u>Voirie: chasse aux nids de poule et</u> flaques d'eau:

L'hiver est toujours une période calamiteuse pour les voiries communales.

Le coût d'intervention d'une entreprise spécialisée étant souvent onéreux, ce sont encore une fois des bénévoles et Florent qui se sont transformés en cantonniers, aidés matériellement par les viticulteurs qui répondent régulièrement présents.

Il a donc été procédé à la remise en état des trottoirs à la Fraîche Fontaine, d'un caniveau chemin de Champillon, nids de poules sur le chemin de Champillon et la RD3, etc.



## - Foyer Rural:

Courant 2012. la commission de sécurité chargée contrôle du des **Etablissements** Recevant Public du (ERP) visitait notre foyer. Aucune remarque restrictive à l'exploitation ne fut mentionnée à l'exception du système de fermeture du vantail fixe des ouvrants donnant sur l'extérieur. A noter que cette remarque figure sur le procès-verbal lié à l'ouverture du foyer (avril 1986) sans occasionner d'entrave à l'exploitation. Notre foyer de type ERP catégorie 4 est habilité à recevoir 102 personnes.

Le conseil municipal, en 2102, avait envisagé de rénover le foyer en l'adaptant aux nouvelles exigences sanitaires et d'exploitation.

Ainsi fut-il décidé de poser des « crémones pompier » sur les sorties extérieures, d'ajouter des prises de courant, de remplacer le convecteur des sanitaires par un appareil performant et plus économe en énergie et surtout d'abolir l'usage de l'essuieen tissu au profit d'un sècheélectrique. La décoration mains intérieure, sujet de toutes les discussions et avis divers fut enfin choisie.

A tous ces projets s'ajoutaient la mise en place d'un éclairage à leds sur le parking et le remplacement des tables vieillissantes (26 ans) par des tables plus légères que l'on pourrait stocker, après usage, dans l'atelier communal afin de donner plus d'aisance à nos clubs de gym et de yoga. Bonne idée, mais le rangement sur un chariot approprié nécessite un chemin de roulement entre les deux bâtiments.

Notre employé communal chargé des aménagements et travaux en tous genres rappela qu'il serait judicieux de créer, en même temps, une plateforme pour le stockage et le nettoyage des containers à ordures. Retardés afin de pouvoir bénéficier de subventions sur l'année 2013, les travaux de réhabilitation du foyer sont en cours.

La phase «1 » concernant la remise en état et l'amélioration de l'intérieur, est déjà terminée (peinture, revêtement mural, etc.)



La phase «2» est en cours de réalisation. Merci aux viticulteurs qui mettent à notre disposition « du lourd »!





Les plateformes béton et le chemin de roulement seront terminés pour le 13 juillet grâce, là aussi, à l'implication des bénévoles sous la houlette de notre employé communal.

troisième phase La qui verra d'un éclairage LED l'installation détection sur le parking (coût environ 10 000 €) est suspendue à l'obtention des subventions. Si pour le moment nous avons des réponses positives de la part du Conseil Général et de la Communauté Communes, nous n'avons toujours pas de réponse de la part de l'Etat.

*Coût global TTC estimé : 24 000,00 €.* 

## - **NRA-ZO**:

Une affaire à rebondissements qui a vu son aboutissement fin février 2013 sans pour autant satisfaire l'ensemble de notre village : les riverains de la rue de la Fraîche Fontaine, raccordés sur Brasles ne bénéficient pas du haut débit et les abonnés aux opérateurs autre que Orange ont eu et ont encore quelques soucis. Des difficultés dont on s'était bien gardé de nous parler!

## - Assainissement:

La remise en état de 400 m de canalisations à partir de la rue de la Rivière vers Mont St Père ainsi que l'installation d'une unité de désulfuration à l'écluse de Mont St Père avancent selon le planning prévu.



Des problèmes d'odeurs se sont fait jour mais le SARCT et la société RVM ont

essayé de trouver très rapidement des solutions pour éviter la gêne des riverains.

Encore un peu de patience et tout devrait rentrer dans l'ordre avec une canalisation entièrement neuve et la neutralisation en continu des sulfures au refoulement de Mont St Père.

## - Entretien:

## • Horloge:

Les rigueurs de l'hiver avaient un peu grippé l'horloge de la mairie.

Si la cloche continuait de rythmer correctement la journée, les aiguilles n'indiquaient plus la bonne heure. Le moteur d'entrainement était fatigué et a été changé.



Contre la modique somme de 500 € environ, Gland est désormais à l'heure !...

## • <u>Balayeuse-désherbeuse</u>:

Vous l'avez peut-être aperçue en pleine action dans les rues de notre village. Encore quelques réglages et tout sera parfait.

DES REALISATIONS
Pour le second semestre 2013...

## - Aménagement paysager du City Stade

Il s'agit de ramener de la terre végétale, de réaliser les plantations sur les talus afin de les protéger et d'embellir l'accès au City Stade. Tout était prêt mais la météo déplorable nous a empêchés de procéder à l'apport de terre au printemps. Les plantations se feront à l'Automne.

<u>Coût global TTC estimé</u>: 14 800 €

# - <u>Voirie communale - Carrefour de la place St Jean et chemin de Molignon:</u>

A chaque gros orage, les eaux de ruissèlement en provenance du coteau traversent le carrefour en occasionnant des dégâts aux riverains et à la chaussée.

En 2011, nous avons, dans le cadre du contrat d'assistance contracté avec la Direction Départementale des Territoires (DDT), demandé l'avis des spécialistes de la voirie.

Ainsi, il nous a été proposé de reprofiler le carrefour afin de diriger les eaux vers le cimetière et les deux avaloirs qui se trouvent en contrebas.

La réalisation était prévue pour le 2ème semestre 2012 mais début 2012 nous avons demandé de rendre carrossable le haut du chemin rural de Molignon sur 40 mètres.

Inconvénient majeur : ce chemin rural ne faisait pas partie de la voirie communale répertoriée par le Conseil Général, donc les travaux n'étaient pas subventionnables.

Le conseil municipal, sur proposition de la DDT, décidait de déclasser une partie du chemin rural de Champillon au profit du chemin rural de Molignon et de réaliser conjointement les travaux sur le budget 2013 afin de minimiser les coûts (un seul déplacement d'engins de terrassement et de surfaçage).

L'appel d'offres est terminé et dépouillé. L'entreprise EIFFAGE est choisie. Nous attendons leur intervention dans les semaines qui viennent. Les riverains seront prévenus de la date des travaux dès que nous en auront connaissance.

Coût global : 19 000 €

Subvention FDS: 39 %

*Commune* : 61 %

## - <u>Enfouissement des réseaux rue du</u> Carrefour et rue de Rome :

Pourquoi cette rue?

La rue de Rome ainsi que la rue du Carrefour sont les seules voies dans la commune où les fils nus (alimentation électriques non protégées par des gaines) subsistent.

La rue de Rome est étroite dans sa partie basse (2,90m de passage) et la chaussée particulièrement bombée déporte les véhicules surélevés vers les façades environnantes.

Le simple fait de retirer le premier poteau électrique en bas de la rue augmente le passage de 50cm. En 2009, nous avons sollicité l'Union des Syndicats Electriques du Sud de l'Aisne (USEDA) pour enfouir le réseau aérien et refaire la chaussée.

Notre projet a immédiatement fait partie des priorités et pour des raisons techniques l'USEDA proposait d'enfouir une partie du réseau rue du Carrefour en même temps.

C'est seulement en mai 2013 que nous avons su que les travaux étaient financés et allaient se réaliser fin 2013 - 1<sup>er</sup> semestre 2014.

Coût global estimé :  $110\ 000 \in \text{à}\ 120\ 000 \in.$ Part à charge de la commune :  $37\ 000 \in \text{à}\ 40\ 000 \in.$ 

## **MAIRIE PRATIQUE**

## HORAIRES d'ETE de la MAIRIE

• En juillet et août :

Permanence du secrétariat :

- le mercredi de 16h à 18h,
- le jeudi de 17h à 19h,
- le vendredi sur rendez-vous.
- Fermé le samedi matin.

- Les dates de fermeture de la Mairie ne sont pas arrêtées.
- Permanence des élus :

Selon leurs disponibilités. Prendre rendez-vous. Eux aussi ont besoin de « respirer ». Merci de votre compréhension.

#### TRANSPORTS SCOLAIRES



N'oubliez pas de remplir une demande de carte de transport en Mairie avant fin juillet 2013 pour <u>TOUS les enfants</u> qui fréquenteront l'école de Brasles et prendront le bus de ramassage scolaire à la rentrée de septembre 2013. Venir avec une photo d'identité et l'imprimé qui vous a été remis.

#### EXTRAITS de NAISSANCE

Inutile de venir chercher ce document en Mairie si vous êtes né(e) sous d'autres cieux. Il faut le demander à la Mairie de votre lieu de naissance. Pour information, les grandes villes disposent souvent d'un site internet sur lequel vous pouvez effectuer votre demande en ligne.

#### **NOUVEAUX GLANOIS**

Bienvenue à Gland!

Votre emménagement est terminé. Vous pouvez profiter de la tranquillité de notre village.

Mais avez-vous pensé à quelques démarches administratives en Mairie? Recensement militaire pour les jeunes de 16 ans, liste électorale, bacs à déchets, école, transport scolaire, etc.

N'hésitez pas à nous rendre visite à la Maison Commune. Ce sera l'occasion de faire votre connaissance et de vous présenter notre village.

# ETAT CIVIL 1<sup>er</sup> semestre 2013

## \*\*\*\*\*\*\*\*\*

### Nos condoléances à la famille de :

Mme COUVREUR Yvette

le 21 mars 2013

M. DE REKENEIRE Arnold

Le 27 juin 2013



#### Nos meilleurs vœux de bonheur à :

Céline BURGAUD et Claude ANDREI Le 20 avril 2013



Nos félicitations aux heureux parents et longue vie à :

Zélie FRAYON

Le 21 juin 2013

## **MAIRIE « INFIRMIERE »**

## REGLEMENT du CITY STADE

Un règlement portant sur l'utilisation du City Stade a été instauré par arrêté municipal en date du 29 août 2012 et sera bientôt visible sur les barrières de l'installation. Nous invitons les utilisateurs à en prendre connaissance et, bien entendu, le respecter et le faire respecter aux autres visiteurs.

#### **CONCILIATEUR**

Depuis peu, un nouveau Conciliateur de Justice vient d'être nommé. Si vous avez besoin de ses conseils ou de son intervention dans un dossier, vous pouvez faire appel à ses services.

#### Permanences:

#### POINT DU DROIT

9 rue Vallée à Château-Thierry

Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14h à 16h30 sur rendez-vous auprès de l'hôtesse d'accueil.

Tél.: 03 23 69 75 41

## CONSTRUIRE, AGRANDIR, RENOVER

Vous effectuez des travaux sur l'extérieur de votre habitation ou des agrandissements. La plupart sont soumis à déclaration préalable ou permis de construire. Renseignez-vous en Mairie...

# PRESERVATION de l'ENVIRONNEMENT

Le Conseil Municipal a décidé en 2012 de signer la charte d'entretien des espaces verts qui implique de limiter au maximum voire de supprimer l'utilisation des désherbants chimiques et autres pesticides sur tous les espaces communaux afin de préserver l'environnement.

En tant que particulier, il vous arrive encore d'utiliser ces produits. Sachez qu'il est interdit d'utiliser ces produits à moins de 15 mètres d'un point d'eau (source, puits, captage, etc.) ou d'un cours d'eau (fossé, ru, rivière, etc.).

Pour information, sachez qu'une pulvérisation de produit phytosanitaire en pied de mur repart à 80 % directement dans les eaux pluviales sans être dégradée...

Finalement, un petit coup de binette est aussi efficace sans oublier les vieilles recettes de Grand-Mère comme le purin d'ortie ou autres désherbants naturels.

Pensez-y!

### **DECHETERIE**

La déchèterie est maintenant aussi ouverte le JEUDI aux heures habituelles.

## MAIRIE RALEUSE

### **INCIVILITES**

Des grillages sectionnés, des tuiles cassées, des « pipis » contre les portes, des robinets de jardin ouverts, des antennes de voitures volées, des pneus crevés, etc., autant de menus actes de vandalisme qui « pourrissent » la vie des habitants. Ils peuvent entraîner des poursuites pénales.

N'hésitez pas à le rappeler fermement à vos enfants petits ou grands...

#### **CHIENS**

Un problème récurrent dans nos villages de campagne.

Nous avons souvent des plaintes en Mairie ayant pour objet les aboiements intempestifs parfois à des heures indues ou la divagation de chiens risquant de provoquer des accidents sur la voie publique engageant la responsabilité civile de leur propriétaire.

Nous vous rappelons qu'il appartient au propriétaire des animaux de prendre toutes dispositions afin de ne pas mettre en danger la vie d'autrui et d'éviter toute gêne envers le voisinage.

## MANIFESTATIONS ET ANIMATIONS

#### PERE NOEL

En 2012, c'est la « Comédie Magique de Philippe » qui avait la lourde tâche de faire patienter les enfants en attendant le Père Noël. Défi relevé avec brio pendant plus d'une heure.

Apparition de colombes, tours de carte, boules magiques et autre tours mystérieux, laissèrent médusés l'assistance nombreuse.



Une de nos concitoyennes faillit même y perdre la tête! Rassurez-vous, tout c'est bien terminé!



Les enfants complètement subjugués par les tours de magie auxquels ils participèrent, faillirent ne pas remarquer l'arrivée du Père Noël. Pourtant, fidèle au rendez-vous, le Père Noël était bien là! Son traîneau était, comme d'habitude bien garni et les enfants présents reçurent un gros sachet de friandises au chocolat qui laissèrent rapidement quelques traces moustachues sur les visages.



D'ores et déjà, on attend avec impatience sa venue pour Noël 2013...

## VŒUX du MAIRE

C'est sous les regards attentifs de M. Krabal, Député et Président de l'UCCSA, de Mme Fuselier, Conseillère Générale et Présidente de la CCRCT, et de quelques élus des communes environnantes que M. le Maire entouré de l'Equipe Municipale a présenté ses vœux aux Glanois.



Présentation générale du travail de toute l'Equipe Municipale (élus et employés), remerciements à l'ensemble des acteurs de la vie locale qui, cette année encore, ont œuvré souvent dans l'ombre, au Foyer Rural pour sa participation active à l'animation de notre village ainsi qu'à Mme Bloch pour son action culturelle.

Les nombreux Glanois firent ensuite honneur à la galette des rois et au champagne!

#### LOTO de la St VALENTIN

Dimanche 17 février 2013 Salle comble pour l'édition 2013. Ambiance bon enfant mais disciplinée, comme à l'accoutumée.



A la pause, pendant que les parents dégustaient crêpes et cidre, les enfants ont pu gratuitement imiter leurs aînés.

Les plus chanceux des participants sont repartis avec de jolis lots dont certains offerts par nos généreux et fidèles sponsors que nous remercions encore chaleureusement.

#### 8 MAI

Météo exécrable. Néanmoins un certain nombre de nos concitoyens ont eu le courage de se déplacer jusqu'au monument aux morts pour rendre hommage aux aînés morts pour la France et aux victimes des conflits des  $20^{\text{ème}}$  et  $21^{\text{ème}}$  siècle.

## RANDONNEE PEDESTRE du FOYER RURAL

Le temps était couvert en ce 1er mai 2013! Cela n'a pas fait reculer une petite quarantaine d'amoureux de la marche de se retrouver vers 7H30 au Foyer Rural afin de partir en covoiturage jusque Gandelu, point de départ de notre randonnée.

Le circuit choisi, en limite de l'Aisne et de la Seine et Marne, était celui des moulins et marais, d'une petite douzaine de kilomètres, à travers champs, forêt, étangs, longeant ru (le Rhone) et ruisseaux (le Clignon) et où nous avons croisé le chemin de nombreux escargots, d'une belle morille et de quelques trop rares brins de muguet.

Le parcours nous a permis de découvrir des paysages variés et d'admirer des monuments remarquables comme l'Eglise et le château de Gandelu, un ancien moulin avec sa roue, un lavoir qui ne demande qu'à être rénové et une ancienne retenue d'alimentation en eau.

Le temps restant clément nous avons pu prendre, dans un cadre bucolique au bord du Clignon, un copieux petit déjeuner ... (... royal !!!.... nous a affirmé un nouveau marcheur de Gland). Peut-être faisait-il référence au roi de France que Gandelu a donné en la personne de Charles X.



Sur la fin du parcours et avant de reprendre les voitures nous n'avons pu résister à immortaliser par une photo de groupe, à peine fatigué, devant le village de Gandelu.

Puis ce fut le retour au Foyer Rural vers 12H30 pour partager le repas traditionnel préparé par les membres du Foyer et surtout grâce au talent de cuisinier de notre ami Roger Cortes bien épaulé par sa femme Nadège et quelques autres volontaires.

Tous les présents attestaient d'avoir passé une excellente journée et avaient hâte d'être en 2014 pour une nouvelle aventure.

## « LES 4 FEUILLES »



L'association « Les 4 Feuilles » et Sylvie Bloch avec « Pointure 23 » sont désormais des acteurs incontournables de la vie

culturelle glanoise. Plusieurs fois déjà depuis le début de cette année, les Glanoises et les Glanois ont été conviés à des animations ou des présentations de spectacles par les comédiens en résidence au 4 rue des Graviers.

De plus, comme l'an dernier, l'Association « Les 4 Feuilles » organise des veillées chez l'un ou chez l'autre, dans le village : l'occasion de se raconter des histoires, de lire quelques textes, de rencontrer parfois (un ou une) auteur, d'écouter ou de jouer de la musique, de discuter autour d'un repas.

• 27 janvier 2013 :

1<sup>ère</sup> veillée de l'année chez l'habitant.

• <u>Dimanche 10 mars 2013 :</u>

UN GRAND BRIC-A-BRAC POÉTIQUE A l'occasion du « Printemps des Poètes »



### • *Dimanche 5 Mai 2013 :*

Spectacle de marionnettes LES DEUX RÊVEURS Théâtre des petits doigts



## • <u>Samedi 22 juin 2013 :</u>

#### **FESTA JUNINA**

La fête brésilienne du mois de juin



Vous souhaitez rejoindre l'association « Les 4 feuilles » ?

Renseignez-vous au 03 23 69 00 34.



Le 21 juin étant concomitant avec les 53èmes Fêtes à Jean de Château-Thierry, nous avions décidé de ne pas organiser de manifestation sur notre village.

# FETE NATIONALE 13 et 14 JUILLET 2013

## Samedi 13 juillet - 17h00:

Foyer Rural : dévoilement de la plaque à la mémoire de Marcel HUSSON.

## Samedi 13 juillet - 21h30 :

Tarte et champagne pour tous avant la retraite aux flambeaux et le tirage du feu d'artifice sur les bords de Marne.

## <u>Dimanche 14 juillet – 11h00 :</u>

Cérémonie officielle au Monument aux Morts suivie d'un Vin d'Honneur.

## Dimanche 14 juillet – 15h00:

Jeux pour les enfants et les grands au City Stade Guy MALETTE.

#### **BROCANTE**

Elle aura lieu le 1<sup>er</sup> ou le 8 septembre 2013 au Foyer Rural, lieu qui fait l'unanimité chez les organisateurs et les participants. Une information sera distribuée en temps utile pour préciser la date fixée.

S'inscrire obligatoirement en Mairie avant le 30 août 2013.

## **ACTIVITES REGULIERES**

## **GYMNASTIQUE**

Chaque jeudi soir de 19 h à 21 h, au Foyer Rural. N'hésitez pas à rejoindre les sportifs. Renseignements sur place.

## **BIBLIOTHEQUE**

La bibliothèque est ouverte chaque mercredi de 16 h à 18 h.

#### **MARCHE**

Rendez-vous près de l'espace vert du Foyer Rural :

- à 10h30 les lundis, mardis, mercredis et jeudis.
- pas de marche le vendredi, jour de marché, ni le week-end.

#### **YOGA**

## Pour s'étirer, respirer et se détendre en toute simplicité...

Nous vous accueillons de 19h à 20h45 :

- les lundis à Gland (Foyer Rural)
- les mercredis à Condé-en-Brie (salle intercommunale)

Le premier cours est offert. Merci d'apporter votre tapis de yoga. Renseignements au 06 06 70 05 22 (Yan) ou sur www.lavoiedutaichi.fr

## PAGE d'HISTOIRE

Depuis plusieurs semaines des travaux ont lieu pour la remise en état du réseau d'assainissement. Mais ce réseau n'a pas toujours existé.

Jusqu'en 1945, les eaux pluviales et usées se déversaient dans la Marne en cheminant par les caniveaux et les fossés.

En 1946, on décide d'organiser ces déversements en créant un réseau de collecte de toutes ces eaux. Ce premier projet est refusé. Trop cher en cette période de reconstruction ? C'est possible.

Cela n'empêche pas la construction de plusieurs collecteurs dans le village entre 1946 et 1963. A partir de 1963, ce réseau va s'agrandir petit à petit et s'étendre à l'ensemble du village. On trouve trace de travaux en 1966, en 1970, 1973, 1974 et

1987. Jusqu'alors, il ne s'agit que d'un réseau commun aux eaux pluviales et eaux usées.

La construction de la station d'épuration à l'initiative de Pierre LEMRET, alors maire Château-Thierry, et la création du Syndicat d'Assainissement de la Région de Château-Thierry (SARCT) vont permettre la mise en place d'un assainissement digne de ce nom selon les normes actuelles.

L'adhésion de la commune au SARCT et les nouvelles règles en matière de rejets dans le milieu naturel vont permettre la réalisation du réseau d'assainissement actuel.

Le 4 octobre 1995, l'entreprise HUBLIN commence les travaux de pose de la conduite entre Brasles et Gland.

Le 20 octobre 1995, on entre dans Gland. Le plus long chantier entrepris dans la commune allait durer jusqu'en juillet 1996: Tranchées, pose de canalisation rue après rue, pose des boites de raccordement devant chaque habitation, installation des postes de relevage et de refoulement, etc.

Pas de retard notable dans les travaux à part un épisode froid et neigeux en février 1996 qui suspend les travaux pour une semaine. C'était sans compter avec la nature. Fin mai 1996, de gros soucis se font jour rue des Olivettes à cause des sources nombreuses qui obligent l'entreprise à mettre en œuvre un outillage très onéreux pour assécher le sous-sol (aiguilles).

Début juillet 1996, tout est terminé. On attend la fin des travaux d'assainissement qui se déroulent simultanément à Mont St Père.

La réception des travaux a lieu fin novembre 1996. C'est seulement en février 1997 qu'est donné le feu vert pour le branchement des riverains. La participation de raccordement est fixée à 3700 Francs.

(Source: B. SONNETTE «Mon village de Gland au fil du temps»)